



SÉQUENCE II : Une plume à la main – Le pouvoir des mots et des écrivains

Séance 1 : Le journaliste, un écrivain ?

Objectifs : Lire des images et des textes non littéraires pour définir le métier de journaliste ; écrire un article de journal à partir de titres de dépêches

• Qu'est-ce qu'un journaliste ?

1) a- Comment est composé le mot « journaliste » ? Radical : « journal » + suffixe « -iste ». Dans le mot « journal », on retrouve par ailleurs le mot « jour », le « journal » désignant le registre où l'on écrit, *jour après jour*

b- Proposez une définition du métier de journaliste en vous aidant de la formation du mot. Le journaliste communique des informations *jour après jour*.

2) Es-tu d'accord avec les informations suivantes ? Justifiez vos réponses en vous aidant de vos connaissances des médias et de l'image ci-contre.

La mission du journaliste est uniquement d'informer.

Non, pas uniquement, cela supposerait du métier de journaliste qu'il impose d'être absolument neutre, or - que cela soit conscient ou malgré lui-, le journaliste expose ouvertement son opinion.

Le métier de journaliste consiste à écrire des articles dans un journal.

Non, pas seulement. Le journaliste est aussi un homme de terrain. Il peut par ailleurs communiquer par le biais de la radio.

On n'a plus besoin de journaliste, puisqu'on peut s'informer en direct sur les réseaux sociaux.

Absolument pas. Les réseaux ne peuvent se substituer aux informations communiquées grâce au travail des journalistes, dans la mesure où les nouvelles publiées via les réseaux ne sont pas fiables, n'étant pas soumises au « circuit de l'information » propre à la transmission d'une information officielle.

Il y a plusieurs sortes de journalistes.

Il y a par ailleurs plusieurs « types » de journalistes : le reporter, le rédacteur, le présentateur du journal télévisé...

• Écrivain ou journaliste ?

Effectuez des recherches sur les six personnalités présentées dans les documents 1 à 6. Puis classez-les selon leur activité : journaliste, écrivain ou les deux.



Jean-Pierre Pernaut
(1950-2022)

Journaliste



Benoîte Groult
(1920-2016)

Écrivaine et journaliste



Patrick Cohen
(né en 1962)

Journaliste



Élise Lucet
(née en 1963)

Journaliste



Albert Camus
(1913-1960)

Écrivain et journaliste



Amélie Nothomb
(née en 1966)

Écrivaine

• Journalise, un métier récent

1) Lisez le texte ci-contre.

2) À quelle date apparaît le terme « journaliste » ? Par qui et comment était-on informé avant cette date ? Le terme journaliste apparaît en 1703. Avant, il y avait le nouvelliste et le gazetier.

3) Qui sont les premiers journalistes ? Les premiers journalistes étaient des savants, des écrivains, des philosophes, des artistes.

4) À quelle époque la presse se développe-t-elle ? Pourquoi ? La presse se développe au XIXe siècle, grâce à l'accès à la lecture, le développement des progrès techniques.

Le journalisme n'a pas toujours été un vrai métier. Au commencement était le nouvelliste, celui qui arrive au XVIIe siècle, colportait les informations sur la place publique. Le terme de journaliste apparaît pour la première fois en 1703 dans le *Journal de Trévoux* pour désigner une personne qui interprète les nouvelles par opposition au gazetier qui, jusqu'alors, se contentait de les recueillir et de les imprimer. À cette époque, les journalistes ne sont pas les hommes faisant profession d'informer : ce sont des savants, des écrivains, des philosophes ou des artistes.

Sous la Révolution, les journalistes sont avant tout des hommes politiques qui se servent des journaux pour faire passer leurs idées. [...]

L'affirmation de la liberté d'expression (loi du 29 juillet 1881), les progrès techniques, l'essor du chemin de fer et l'accès à la lecture (loi Ferry sur l'école en 1881 et 1882) font évoluer la presse vers un véritable âge d'or. Au début du XXe siècle, on compte environ 60 quotidiens à Paris et plus de 200 en province.

Marion Guillot et Nicolas Wild, Les Dessous de la presse, 2012.

• Dans la peau d'un journaliste

Rédigez un article pour un journal à partir d'un de ces titres de dépêches (article bref provenant d'une agence de presse)

L'activiste écologiste Paul Watson, a été arrêté au Groenland.

Vocabulaire pour vous aider dans la rédaction :

navire baleinier japonais - 2010 - blessure au visage - marin japonais - boule puante - compromettre - travail des baleiniers

Harcèlement scolaire et cyberharcèlement.

Vocabulaire pour vous aider dans la rédaction :

phénomène générationnel - subir - collège - 3018 et 3020 - numéros - aide aux victimes



Dessin de presse de Kristian.

Plaider pour la vie, la défendre haut et fort

Victor Hugo et son opposition à la peine de mort

Écrivain français, auteur des *Misérables*, de nombreux poèmes, Victor Hugo (1802-1885) est aussi un homme politique qui n'a cessé de lutter en faveur de progrès sociaux. Il est particulièrement engagé contre la peine de mort. Fervent démocrate, opposé au régime instauré par Napoléon III, il doit alors s'exiler sur l'île anglaise de Guernesey*. C'est de cet endroit qu'il écrit le texte qui suit, publié en janvier 1854 dans le journal *La Chronique de Jersey*.

* Jusqu'en 1948, le français était la langue officielle de Guernesey.

Janvier 1854.

Peuple de Guernesey,

C'est un proscrit¹ qui vient à vous.

C'est un proscrit qui vient vous parler pour un condamné. L'homme qui est dans l'exil tend la main à l'homme qui est dans le sépulcre². Ne le trouvez pas mauvais, et écoutez-moi.

Le mardi 18 octobre 1853, à Guernesey, un homme, John-Charles Tapner, est entré la nuit chez une femme, M^{me} Saujon, et l'a tuée ; puis il l'a volée, et il a mis le feu au cadavre et à la maison, espérant que le premier forfait s'en irait dans la fumée du second. Il s'est trompé. Les crimes ne sont pas complaisants³, et l'incendie a refusé de cacher l'assassinat. La providence⁴ n'est pas une recéleuse⁵ ; elle a livré le meurtrier. [...]

Cet homme a été jugé ; jugé avec une impartialité et un scrupule qui honorent votre libre et intègre magistrature. Treize audiences ont été employées à l'examen des faits et à la formation lente de la conviction des juges. Le 3 janvier l'arrêt a été rendu à l'unanimité ; et à neuf heures du soir, en audience publique et solennelle, votre honorable chef-magistrat, le bailli⁶ de Guernesey, d'une voix brisée et éteinte, tremblant d'une émotion dont je le glorifie, a déclaré à l'accusé « que la loi punissant de mort le meurtre », il devait, lui John-Charles Tapner, se préparer à mourir, qu'il serait pendu, le 27 janvier prochain, sur le lieu même de son crime, et que, là où il avait tué, il serait tué.

[...] Guernesiais, Tapner est condamné à mort ; en présence du texte des codes⁷, votre magistrature a fait son devoir ; elle a rempli, pour me servir des propres termes du chef-magistrat, « son obligation » ; mais prenez garde. Ceci est le talion⁸. Tu as tué, tu seras tué. Devant la loi humaine, c'est juste ; devant la loi divine, c'est redoutable.

[...] La première des vérités, la voici : tu ne tueras pas.

Et cette parole est absolue ; elle a été dite pour la loi, aussi bien que pour l'individu. [...]

Guernesiais ! la peine de mort recule aujourd'hui partout et perd chaque jour du terrain ; elle s'en va devant le sentiment humain. En 1830, la chambre des députés de France en réclamait l'abolition, par acclamation ; la constituante de Francfort l'a rayée des codes en 1848 ; la constituante de Rome l'a supprimée en 1849 ; notre constituante de Paris ne l'a maintenue qu'à une majorité imperceptible [...].

Il dépend de vous que la peine de mort soit abolie de fait à Guernesey ; il dépend de vous qu'un homme ne soit pas « pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive » le 27 janvier ; il dépend de vous que ce spectacle effroyable, qui laisserait une tache noire sur votre beau ciel, ne vous soit pas donné. [...]

Oh ! nous sommes le dix-neuvième siècle ; nous sommes le peuple nouveau ; nous sommes le peuple pensif, sérieux, libre, intelligent, travailleur, souverain ; nous sommes le meilleur âge de l'humanité, l'époque de progrès, d'art, de science, d'amour, d'espérance, de fraternité ; échafauds ! qu'est-ce que vous nous voulez ? Ô machines monstrueuses de la mort, hideuses charpentes du néant, apparitions du passé, toi qui tiens à deux bras ton couperet triangulaire, toi qui secoues un squelette au bout d'une corde, de quel droit reparaissez-vous en plein midi, en plein soleil, en plein dix-neuvième siècle, en pleine vie ? vous êtes des spectres. Vous êtes les choses de la nuit, rentrez dans la nuit. Est-ce que les ténèbres offrent leurs services à la lumière ? Allez-vous-en. Pour civiliser l'homme, pour corriger le coupable, pour illuminer la conscience, pour faire germer le repentir dans les insomnies du crime, nous avons mieux que vous, nous avons la pensée, l'enseignement, l'éducation patiente, l'exemple religieux, la clarté en haut, l'épreuve en bas, l'austérité, le travail, la clémence. [...]

Le code de meurtre est un scélérat masqué avec ton masque, ô justice, et qui tue et massacre impunément. Tous les échafauds portent des noms d'innocents et de martyrs. Non, nous ne voulons plus de supplices. Pour nous la guillotine s'appelle Lesurques, la roue s'appelle Calas, le bûcher s'appelle Jeanne d'Arc, la torture s'appelle Campanella, le billot s'appelle Thomas Morus, la ciguë s'appelle Socrate, le gibet se nomme Jésus-Christ ! [...]

insulaires de Guernesey, ne tuez pas cet homme !

Je dis : ne le tuez pas, car, sachez-le bien, quand on peut empêcher la mort, laisser mourir, c'est tuer.

Ne vous étonnez pas de cette instance qui est dans mes paroles. Laissez, je vous le dis, le proscrit intercéder pour le condamné. Ne dites pas : que nous veut cet étranger ? Ne dites pas au banni : de quoi te mêles-tu ? ce n'est pas ton affaire. — Je me mêle des choses du malheur ; c'est mon droit, puisque je souffre. L'infortune a pitié de la misère ; la douleur se penche sur le désespoir. [...]

pour moi cet assassin n'est plus un assassin, cet incendiaire n'est plus un incendiaire, ce voleur n'est plus un voleur ; c'est un être frémissant qui va mourir. Le malheur le fait mon frère. Je le défends.

Victor Hugo, « Lettre aux habitants de Guernesey », 1854

Séance 2 : Plaider pour la vie, la défendre haut et fort – Victor Hugo et son opposition à la peine de mort

Objectifs : Étudier un texte engagé ; repérer les procédés argumentatifs

Supports : Victor Hugo, « Lettre aux habitants de Guernesey », 1854, *Idées noires*, Franquin, 1997

• Question de compréhension

I/ Une lettre ouverte visant une large écoute

1) À qui Victor Hugo s'adresse-t-il dans cette lettre ? Dans quel but ?

Il s'adresse aux Guernesiais, dans l'espoir que la peine de mort ne soit plus appliquée.

2) En vous aidant de l'introduction, expliquez ce qu'on appelle une lettre ouverte.

Une lettre ouverte est une lettre ouverte à un large public. C'est un texte engagé, souvent **polémique***. Ici la lettre de Victor Hugo a été publiée dans le journal *La Chronique de Jersey*.

II/ Un angle de vue propice à la remise en question

3) Comment l'auteur se présente-t-il dans les premières lignes ? À votre avis, pourquoi ?

Dans les premières lignes, Victor Hugo se présente sous les traits d'un « proscrit », c'est-à-dire un exilé, chassé de son pays par mesure judiciaire, un proscrit qui tend la main à un condamné. Cette appellation crée un effet miroir : le chassé par mesure judiciaire vient en aide au condamné à mort par la justice.

4) Hugo critique-t-il la justice de Guernesey ? Justifiez votre réponse.

Victor Hugo ne critique pas la justice de Guernesey, mais la sentence : la peine de mort. Aucune circonstance ne justifie selon lui que la justice cède à la violence et à la colère ; il critique le « talion » qui revient à condamner un criminel en commettant soi-même un crime.

III/ Une opinion habilement défendue

5) Quels sont les différents arguments d'Hugo contre la peine de mort ?

Les arguments de Victor Hugo sont :

- la première des vérités dans la *Bible* : « Tu ne tueras point. »
- le fait que beaucoup de pays ont abolis la peine de mort.
- quand on peut empêcher la mort, laisser mourir, c'est tuer → coupables indirects

6) Dans les lignes 24 à 26, comment implique-t-il son destinataire dans son propos ?

Dans les lignes 24 à 26, Hugo implique son destinataire dans son propos en multipliant les adresses directes. Il répète par trois fois la même formule, de manière à créer une **anaphore*** : « Il dépend de vous ».

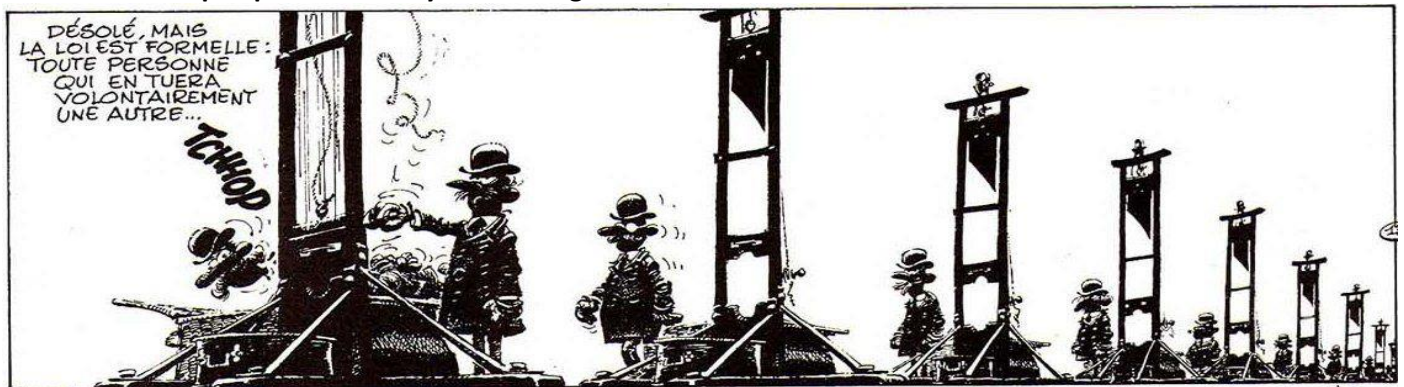
7) a- Dans les lignes 29 à 33, à qui l'auteur s'adresse-t-il ?

Il s'adresse à un objet : à l'échafaud. C'est une façon de le **personnifier***.

b- Par quels différents moyens rend-il l'image de la condamnation à mort détestable ?

Hugo rend l'image de condamnation détestable en la faisant paraître comme un meurtre, même si ce dernier est commis de manière indirecte. Hugo rend coupable à son tour celui qui décide qu'un coupable doit mourir.

• Mise en perspective – Analyse de l'image



8) Présentez l'image ci-dessus. Quels rapprochements pouvez-vous faire entre le texte d'Hugo et cette image ?

Sur cette image, il ne s'agit pas d'un échafaud mais de guillotines : il s'agit toutefois là aussi d'un instrument servant à ôter la vie. La succession infinie de l'image qui se répète où le bourreau devient le condamné peut être mise en relation avec le texte en ce sens où l'on y retrouve l'argument défendu par Hugo : celui qui tue un criminel devient lui-même un criminel, même si c'est indirect.

Polémique : sujet qui prête au débat à la controverse.

Anaphore : Répétition d'un mot en tête de plusieurs membres de phrase, pour obtenir un effet de renforcement ou de symétrie. L'*anaphore* rythme la phrase, souligne un mot, une obsession, provoque un effet musical, communique plus d'énergie au discours ou renforce une affirmation

Personnification : Le fait d'attribuer des caractéristiques humaines à un objet ou un inanimé.

Bilan : Victor Hugo, dans cette **lettre ouverte** multiplie les **adresses directes** et les **effets de style** (**personnification**, **anaphore**...) pour atteindre sa cible : les Guernesiais, qu'ils souhaitent sensibiliser, voire faire agir afin qu'ils s'opposent eux-mêmes à **la peine de mort** et qu'ils s'en indignent.

- Les pronoms personnels

Un **pronom personnel** remplace un mot ou un groupe de mots qui désigne des personnes, des animaux ou des choses.

Un pronom personnel peut avoir la fonction de sujet, COD, COI ou COS.

Exemples : Je ne suis pas allée à l'école. (« je » = sujet)

Il l'a rappelée. (« l' » = COD)

Nous ne nous souvenons pas de lui. (« lui » = COI)

Je leur ai donné du pain. (« leur » = COS)

❖ À quoi servent-ils ?

Les pronoms personnels de la **1^{ère} personne** (*je, me, nous,...*) désignent la personne **qui parle** : l'énonciateur.

Exemple : Je te parle !

Les pronoms personnels de la **2^{ème} personne** (*tu, te vous*) désignent la personne **à qui l'on s'adresse** : le destinataire.

Exemples : Je te parle ! Nous vous avertirons.

Les pronoms personnels de la **3^{ème} personne** (*il, elle, le, les, leur...*) servent à **repandre un élément dont on a déjà parlé**, pour éviter les répétitions.

Exemple : Les Sirènes chantent pour Ulysse. Mais elles (= les Sirènes) ne parviennent pas à le (= Ulysse) charmer.

❖ Des mots variables

La forme des **pronoms personnels** varie en **personne**, en **genre** et en **nombre**.

1 ^{ère} pers. du sing.	je	me, m'	me, moi
2 ^{ème} pers. du sing.	tu	te, t'	te, toi
3 ^{ème} pers. du sing.	il, elle, on	le, la, l'	lui, elle, se, soi, en, y
1 ^{ère} pers. du plu.	nous	nous	nous
2 ^{ème} pers. du plu.	vous	vous	vous
3 ^{ème} pers. du plu.	ils, elles	les	leur, eux, elles

• Les pronoms possessifs

Un **pronom possessif** marque l'appartenance, la possession.

Exemple : Il a apporté ses livres → il a apporté **les siens**

déterminant
possessif

pronom
possessif

❖ Emploi et formation

Comme les autres pronoms, il **remplace** un nom ou un groupe nominal. En règle générale, il est formé d'un **article défini** (*le, la* ou *les*) et du mot *mien, tien, sien, nôtre, vôtre* ou *leur*.

❖ Des mots variables

La forme des **pronoms possessifs** varie en **personne**, en **genre** et en **nombre** :

MASCULIN singulier	MASCULIN pluriel	FÉMININ singulier	FÉMININ pluriel
le mien	les miens	la mienne	les miennes
le tien	les tiens	la tienne	les tiennes
le sien	les siens	la sienne	les siennes
le nôtre	les nôtres	la nôtre	les nôtres
le vôtre	les vôtres	la vôtre	les vôtres
le leur	les leurs	la leur	les leurs

• Les pronoms démonstratifs

Le **pronom démonstratif** désigne un être, une chose que l'on montre.

Exemples :

- Regarde *ce* bateau, comme il est beau ! Oh, regarde **celui-ci**, il est immense ! Et **celui-là**, il est encore plus grand !
- Je ne comprends pas **ce** que vous voulez dire !
- Vous avez raté le bus. Prenez donc **celui** de neuf heures.
- **Cela** ne me dérange pas.

❖ Emploi des pronoms démonstratifs

- Les pronoms **c'** ou **ce** peuvent remplacer un groupe nominal ou une phrase tout entière.

Exemples : **C'est** dommage qu'elle soit partie. **Ce** que tu me confies là me touche beaucoup.

- Les pronoms **celui, ceux, celle, celles** sont normalement suivis d'une proposition subordonnée relative ou d'un groupe nominal complément de nom.

Exemple : Parmi toutes les tenues de Marie, **celles** que sa mère lui a faites sont mes préférées. Je ne trouvais pas la louche, alors j'ai emprunté **celle** de ma voisine.

- Les pronoms **ceci, cela, ça** peuvent représenter :

- un nom : L'hypocrisie, je déteste **ça**.
- un infinitif : Dormir, j'adore **ça** !
- une proposition entière : Marie n'est pas encore arrivée, **cela** m'inquiète.

❖ Des mots variables

La forme des **pronoms démonstratifs** varie en **genre** et en **nombre** :

MASCULIN singulier	MASCULIN pluriel	FÉMININ singulier	FÉMININ pluriel	NEUTRE
celui	ceux	celle	celles	ce
celui-ci	ceux-ci	celle-ci	celles-ci	(c') ceci
celui-là	ceux-là	celle-là	celles-là	cela (ça)

• Les pronoms relatifs

Un **pronom relatif** représente et remplace son **antécédent** placé généralement devant lui. Il prend le genre et le nombre de cet antécédent. Un **pronom relatif** introduit une **proposition** qui sert de complément à ce nom (ou pronom). Cette proposition s'appelle [**proposition subordonnée relative**].

Exemples : C'est l'**histoire** [**dont** je t'ai parlée]. Le **labrador des voisins** [**qui** a déjà un certain âge] a disparu hier.

Les **pronoms relatifs** sont :

- les cinq pronoms invariables : **qui, que, quoi, dont, où**
- le pronom variable : **lequel**

MASCULIN singulier	MASCULIN pluriel	FÉMININ singulier	FÉMININ pluriel
lequel	lesquels	laquelle	lesquelles
duquel	desquels	de laquelle	desquelles
auquel	auxquels	à laquelle	auxquelles

Séance 3 : Les pronoms

Objectif : Identifier les pronoms et savoir les distinguer entre eux (personnels, démonstratifs, relatifs et possessifs)

J'observe et je réfléchis

Celui que je viens d'évoquer par le mot « homme »
Victor Hugo lui-même (permet d'éviter la répétition)

Celui que
je désigne.

Celui que je viens de nommer comme étant « un proscrit »
Victor Hugo lui-même (ce mot « qui » permet d'éviter la répétition)

Celui que je viens d'évoquer par le mot « homme »
Le condamné cette fois (permet d'éviter la répétition)

C'est un proscrit qui vient vous parler pour un condamné. L'homme qui est dans l'exil tend la main à l'homme qui est dans le sépulcre. Ne le trouvez pas mauvais, et écoutez-moi.

Celui dont je parle
Le condamné (permet d'éviter la répétition)

1) Que (ou qui) les mots soulignés désignent-ils ? Pour répondre vous complétez les encadrés présents autour de la citation.

2) Qu'en déduisez-vous quant à la nature de ces mots ?

Ces mots sont tous des **pronoms**.

Rappel : La **nature** d'un mot correspond à sa **classe grammaticale** ou sa **catégorie grammaticale**, c'est la même chose. Cela correspond à **son identité**. C'est la première information que donne le dictionnaire, avant la définition du mot. On classe les mots en **10 catégories** (5 catégories = **mots variables** // 5 catégories = **mots invariables**).

MOTS VARIABLES					MOTS INVARIABLES				
Déterminants	Noms	Adjectifs	Pronoms	Verbes	Adverbes	Préposition s	Conjonctions de coordination	Conjonctions de subordination	Interjections
Il introduit un nom et précise son genre et son nombre.	Il désigne une chose, un être, un lieu ou une abstraction.	Il exprime une caractéristique. Il s'accorde avec le nom qu'il qualifie.	Il remplace un nom ou un groupe de mots et permet d'éviter les répétitions.	Il exprime une action ou un état. Il gouverne la phrase.	Il modifie le sens d'un verbe ou d'un adjectif.	Il introduit un mot ou un groupe.	Elle relie deux mots ou deux groupes.	Elle introduit une proposition subordonnée.	Elle reproduit une exclamation
Articles définis le, la, les, l'	Noms communs voiture, ciel, idée, pelouse, individu, chemin, cheval, paix, partie, tasse, fauteuil, carte, maison, étoile, densité, fenêtre, chaos, sérénité, amour, mort, pierre, pneu, table, fleur, bougie ...	petit, rouge, grand, gentil, redoutable, agaçant, content, orageux, méprisable, noir, haut, souriant, orange, miraculeux, joyeux...	Pronoms personnels je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles, le, la, les, lui, me, te, se, moi, toi, soi...	Verbes du 1^{er} groupe aimer, manger, danser, pleurer, renoncer...	Adverbes d'intensité beaucoup, peu, très, trop, tant...	à, dans, par, pour, en, vers, avec, de, sans, sous, sur...	mais, ou, et, donc, or, ni, car.	lorsque, si, comme, quand, que...	Interjections (pures) Ah ! Oh ! Ha ha ha ! Hey ! Fiûte ! Zut ! ...
Articles indéfinis un, une, des			Pronoms relatifs qui, que, quoi, dont, où, lequel (qui se décline → lequel, duquel, sur lequel, auxquelles...)	Verbes du 2^e groupe finir, agir, assombrir, nourrir, affaiblir, agrandir, choisir, attendre...	Adverbes circonstanciels souvent, dehors, vite, bien...				Onomatopées (imitent un bruit) Pam ! Paf ! Plouf ! Badaboum ! ...
Articles partitifs du, de la, des			Pronoms possessifs le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur...	Verbes du 3^e groupe aller, ouvrir, sortir, permettre, dormir, avoir...	Adverbes négatifs ne ... pas, ne ... jamais, ne ... plus...				
Déterminants possessifs mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, nos, votre, vos, leur, leurs			Pronoms démonstratifs celui, celle, ceux (+ -ci, -là), ceci...		Adverbes interrogatifs où, quand, comment, pourquoi...				
Déterminants démonstratifs ce, cet, cette, ces			Pronoms indéfinis certains, chacun, quelques-uns...		Adverbes de liaison puis, ensuite, en effet...				
Déterminants indéfinis quelques, plusieurs, chaque, tout...			Pronom interrogatifs qui, que, quoi, lequel, lesquels...		Adverbes modalisateurs hélas, sans doute, certes...				
Déterminants interrogatifs / exclamatifs quel, quels, quelle, quelles	Noms propres Valérie, Irlande, Paris, Espagne, Mayssa...		Pronoms numéraux J'en prends quatre						
Déterminants numéraux deux, vingt...			Pronoms adverbiaux en, y						

J'apprends et je m'exerce

1) À partir de l'énoncé précédent (extrait de la lettre de Victor Hugo), et en vous aidant de la leçon, vous classerez-les différents pronoms dans le tableau suivant :

Pronom démonstratif	Pronom relatif	Pronom personnel
C'	qui	le

2) Quel pronom n'est pas représenté ? Donnez un exemple.

Le pronom qui n'est pas représenté est le pronom possessif. Le pronom possessif a la particularité d'être précédé d'un article défini. En voici quelques exemples : « la nôtre » ; « le leur » ; « les miens », « la sienne » etc.

Exercices d'application

Exercice 1 : Les mots en gras sont-ils des pronoms ou des déterminants ? Justifiez votre réponse en précisant la nature du mot qui les suit.

Je cherche **la** clef : où **la** caches-tu ?

Déterminant car il y a un nom commun ensuite	Pronom car il y a un verbe ensuite
---	---

Je **leur** donne **leurs** devoirs.

Pronom car il y a un verbe ensuite	Déterminant car il y a un nom commun ensuite
---	---

Il pleut **ce** matin, **ce** n'est pas le meilleur temps pour sortir.

Déterminant car il y a un nom commun ensuite	Pronom car il y a un verbe ensuite (encadré par une négation)
---	---

Je ne **l'**aime pas, **l'**horrible veille sorcière !

Pronom car il y a un verbe ensuite	Déterminant car il y a un nom commun ensuite
---	---

Les livres que vous m'aviez confiés ? Je **les** ai rangés pardi !

Déterminant car il y a un nom commun ensuite	Pronom car il y a un verbe ensuite
---	---

Ah ! Mon Dieu, regardez **ce** qu'elle a sur **la** tête ; on dirait **un** échafaudage !

Pronom car il y a un pronom ensuite	Déterminant car il y a un nom commun ensuite	Déterminant car il y a un nom commun ensuite
--	---	---

Exercice 2 : Relevez les mots ou groupes de mots que les pronoms en gras reprennent.

On se rappelle toujours **les** bons **moments**, tandis que les mauvais on **les** oublie.

Puisque tu as vu **Louis**, **lui** as-tu dit que nous partions à huit heures précises ?

Ton dessin est magnifique, n'**y** change rien, **il** me plaît beaucoup.

Cette femme est très célèbre, j'**en** entends souvent parler autour de **moi**.

Vos ennuis sont terminés. N'**y** pensez plus.

Ils ont apporté **un marteau**, alors que nous **leur** avions dit que nous n'**en** avions pas besoin.

Exercice 3 : Réécrivez les phrases suivantes en remplaçant les groupes soulignés par un pronom.

Nous avons annoncé à Martine que nous ne l'inviterions plus. → *Nous **le lui** avons annoncé.*

J'ai passé mon enfance en Bretagne. → *J'**y** ai passé mon enfance*

Je crois volontiers à ce que tu me racontes. → *J'**y** crois volontiers.*

Je vous félicite du travail que vous avez accompli. → *Je vous **en** félicite.*

J'ai promis à mes parents que je travaillerai davantage. → *Je **le leur** ai promis.*

Je range mes vêtements dans l'armoire et tes vêtements dans la commode. → *Je range mes vêtements dans l'armoire et **les tiens** dans la commode.*

Emile Zola ou la voix de l'indignation

Cri de révolte et pluie d'accusations

« J'accuse...! » est le titre d'un article rédigé par Émile Zola au cours de l'affaire Dreyfus et publié dans le journal *L'Aurore* n° 87 du 13 janvier 1898 sous la forme d'une lettre ouverte au président de la République française, Félix Faure.

En 1894, Alfred Dreyfus, officier français d'état-major d'origine alsacienne et de confession juive, accusé à tort d'avoir livré des documents à l'Allemagne, est condamné à l'emprisonnement à perpétuité et expédié sur l'île du Diable, en Guyane française. Sa famille organise sa défense et le véritable traître est identifié en novembre 1897 : un certain Esterhazy. Cependant, la justice préfère acquitter celui-ci que de reconnaître les crimes de l'état-major français. L'affaire déchaîne les passions

Dreyfus accepte par la suite la grâce présidentielle, accordée par le président Émile Loubet le 19 septembre 1899, même si c'est à contre cœur puisque cela suppose qu'il est coupable... Il est libéré deux jours plus tard. C'est en 1906 que son innocence est officiellement établie.

13 janvier 1898.

Monsieur le Président¹,

Me permettez-vous, dans ma gratitude pour le bienveillant accueil que vous m'avez fait un jour, d'avoir le souci de votre juste gloire et de vous dire que votre étoile, si heureuse jusqu'ici, est menacée de la plus honteuse, de la plus ineffaçable des taches ? [...] Un conseil de guerre vient, par ordre, d'oser acquitter un Esterhazy, soufflet² suprême à toute vérité, à toute justice. Et c'est fini, la France a sur la joue cette souillure, l'histoire

écrira que c'est sous votre présidence qu'un tel crime social a pu être commis. Puisqu'ils ont osé, j'oserai aussi, moi. La vérité, je la dirai, car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne la faisait pas, pleine et entière. Mon devoir est de parler, je ne veux pas être complice. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis.

Et c'est à vous, monsieur le Président, que je la crierai, cette vérité, de toute la force de ma révolte d'honnête homme. Pour votre honneur, je suis convaincu que vous l'ignorez. Et à qui donc dénoncerai-je la tourbe³ malfaisante des vrais coupables, si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays ? [...]

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis. [...]

J'accuse le général de Pellieux et le commandant Ravary d'avoir fait une enquête scélérate⁴, j'entends par là une enquête de la plus monstrueuse partialité⁵, dont nous avons, dans le rapport du second, un impérissable monument de naïve audace.

J'accuse les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement.

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans *L'Éclair* et dans *L'Écho de Paris*, une campagne abominable, pour égarer⁶ l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation⁷. Et c'est volontairement que je m'expose.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités⁸, des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour ! J'attends.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Émile Zola, *L'Aurore*, 13 janvier 1898.



I/ Une lettre ouverte qui vise à interpeler

1) À qui cette lettre est-elle adressée ? Par quel moyen ?

2) Comment l'auteur implique-t-il cette personne dans cette affaire ? Pour répondre, appuyez-vous sur les premiers paragraphes du texte.

4) Quel est le point commun entre les différents paragraphes, dans les lignes 12 à 22 ? Quel est l'effet produit ?

5) Quel est le ton employé dans cette lettre ? Développez votre réponse en vous appuyant sur le texte.

II/ Au nom de la vérité

6) Quel sens donnez-vous au mot « lumière » (l.28) À quoi fait-il référence ?

7) « La France a sur la joue cette souillure » (l.4-5) : qu'est-ce qu'une souillure ? Quelle est la figure de style employée ?

1 Lettre adressée au président de la République, Félix Faure.

2 Soufflet : gifle, insulte.

3 Tourbe : boue. Méaphore qui désigne ici un groupe immonde.

4 Scélérat : criminel.

5 Partialité : injustice qui consiste à prendre parti pour ou contre une personne lors d'un jugement, au lieu de chercher à être objectif.

6 Égarer : ici, tromper.

7 Diffamation : délit qui consiste à attaquer publiquement quelqu'un et à salir sa réputation de façon infondée.

8 Entités : des idées.

Séance 4 : Emile Zola ou la voix de l'indignation - Cri de révolte et pluie d'accusations

Objectif : Découvrir un texte fondateur de l'engagement des écrivains ; étudier le registre polémique ; mesurer le poids des mots et celui des médias

I/ Une lettre ouverte qui vise à interpeler

1) À qui cette lettre est-elle adressée ? Par quel moyen ?

Cette lettre est adressée au président de la République, à ce moment-là : Felix Faure. Émile Zola s'adresse à lui au moyen d'une lettre ouverte publiée dans le journal Aurore.

2) Comment l'auteur implique-t-il cette personne dans cette affaire ? Pour répondre, appuyez-vous sur les premiers paragraphes du texte.

Zola implique le Président en insistant d'une part sur sa réputation (qui risque d'être entachée) : « Me permettez-vous [...] d'avoir le souci de votre juste gloire et de vous dire que votre étoile [...] est menacée » (l.2-3) et d'autre part sur sa responsabilité (compte tenu de la fonction qu'il occupe) : « Et à qui donc dénoncerai-je [...] si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays ? » (l.10-11). Il n'a de cesse de le mettre en avant et tout en le sollicitant pour agir, multiplie les marques de respect.

4) Quel est le point commun entre les différents paragraphes, dans les lignes 12 à 22 ? Quel est l'effet produit ?

L'auteur ouvre chacun des paragraphes par la formule « J'accuse » suivi d'un nom qu'il juge coupable. Cet effet que l'on appelle une **anaphore*** vise à marquer les esprits. Zola martèle cette formule de façon à faire entendre et vibrer ces accusations.

5) Quel est le registre employé dans cette lettre ? Développez votre réponse en vous appuyant sur le texte.

Le registre employé dans cette lettre est le **registre polémique***. En effet, les **apostrophes** y sont nombreuses, la **ponctuation expressive** et les **expressions péjoratives** :

- « Me permettez-vous, dans ma gratitude pour le bienveillant accueil que vous m'avez fait un jour, d'avoir le souci de votre juste gloire et de vous dire que votre étoile, si heureuse jusqu'ici, est menacée de la plus honteuse, de la plus ineffaçable des taches ? » (l.2-3)

- « Et à qui donc dénoncerai-je la tourbe malfaisante des vrais coupables, si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays ? » (l.10-11)

- « Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour ! » (l.29-30)

- « ineffaçable des taches » (l.3) ; « soufflet suprême à toute vérité » (l.4) ; « cette souillure » (l.5)

II/ Au nom de la vérité

6) Quel sens donnez-vous au mot « lumière » (l.28) À quoi fait-il référence ?

Le mot lumière signifie ici la « vérité ». Ce mot fait référence ici à la vérité concernant l'affaire.

7) « La France a sur la joue cette souillure » (l.4-5) : qu'est-ce qu'une souillure ? Quelle est la figure de style employée ?

Une souillure est une saleté, une tache. La figure de style employée ici est une **métaphore***.

* Le **registre polémique** caractérise les argumentations violentes, les reproches clairement exprimés à l'encontre d'un système ou d'une personne.

Pour repérer le registre polémique :

* Une **métaphore** est une figure de style consistant à désigner une chose en utilisant un autre terme, de façon à créer une image : dans le texte, le mot « souillure » désigne l'erreur commise par la justice française et l'injustice que cela représente.

Pour bien comprendre : La **métaphore** ressemble à la comparaison, mais elle ne présente ni le comparé ni l'outil de comparaison : elle révèle directement le comparant : *Le ciel est vaste et bleu comme la mer. (comparaison ciel et mer)*

Je regardais cette mer aérienne (☞ métaphore désignant le ciel)

* Une **anaphore** est un procédé d'écriture (ou figure de style) qui consiste à **répéter en début de phrase ou en début de vers le même mot ou même groupe de mots** afin de donner de la **force** au discours.

Bilan : Zola publie, par le biais du journal *Aurore*, une lettre ouverte au registre polémique qu'il adresse au président de la République Félix Faure. Il y remet en question l'ordre établi et se met lui-même en danger. Le journal quant à lui, met pleinement en œuvre la liberté d'expression, puisqu'il permet à une voix discordante d'avoir un réel impact.

Séance 5 : Des outils pour exprimer son opinion

Objectif : Apprendre à rédiger et à exprimer un jugement

Exprimer un jugement, susciter des réactions

Exercice 1 : Employez chacun de ces verbes dans une phrase afin d'évoquer votre désaccord avec un phénomène actuel : *s'insurger – protester – condamner – se révolter* : donnez pour chacun de ces verbes un nom de la même famille.

Je m'insurge contre le manque de considération réservé à la cause animale / Au nom du peuple, je proteste ! Que tous aient les mêmes droits et la même considération. / Je condamne cette loi que je juge inhumaine. / Son point de vue me révolte. → **Insurrection – protestation – condamnation – révolte**

Exercice 2 : Complétez ces phrases avec les verbes suivants : *approuver – consentir – adhérer à – adopter*

- J'approuve le choix qui a été fait.
- Mon frère adopte les idées de ce parti.
- Nous adhérons à ce projet de loi à l'unanimité.
- Le rédacteur consent à me laisser une pleine page pour rédiger mon article.

Exercice 3 : Relevez les verbes de ce texte en les classant dans un tableau à trois colonnes : verbes qui expriment un désaccord, verbes qui expriment un soutien, verbes qui expriment une pensée.

verbes qui expriment un désaccord	verbes qui expriment un soutien	verbes qui expriment une pensée
<i>s'insurge</i>	<i>consent ; se bat ; soutient</i>	<i>considère ; estime ; considère</i>

Victor Hugo *consent* à l'idée de progrès universel et *considère* que l'éducation permettrait de sortir de l'obscurantisme et des croyances non fondées. Il *estime* que la connaissance éclaire l'esprit comme le soleil éclaire le jour.

Constatant la grande pauvreté du peuple, il *se bat* pour une plus grande égalité des conditions de vie. Il *soutient* toujours ceux qui en ont besoin.

Il *s'insurge* aussi contre la peine de mort qu'il *considère* être une pratique barbare.

Exercice 4 : Complétez les phrases suivantes par l'un de ces noms : *débat – polémique – controverse*

- 1- Cet article remettant en cause l'existence du réchauffement climatique a soulevé une vive **controverse**.
- 2- À l'occasion des élections, France 2 organise un **débat** opposant les deux candidats.
- 3- Cet homme politique entretient la **polémique** qui court à son sujet afin de faire parler de lui.

Mettre en valeur les liens logiques

Exercice 5 : Complétez chaque phrase en exprimant d'abord un but, puis une cause.

1. Je prends la plume

BUT	CAUSE
Pour défendre les pauvres et l'injustice sociale.	Parce que l'écologie est menacée.

2. Je souhaite dénoncer aujourd'hui la maltraitance animale dans certains élevages

BUT	CAUSE
Afin de rétablir une justice pour les animaux qui sont nos semblables.	Au vu du nombre de témoignages recueillis.

3. Je m'élève, en ce jour, contre les inégalités de salaire à poste équivalent

BUT	CAUSE
Dans l'espoir que de tels fossés soient réduits à néant.	Dans la mesure où rien ne justifie de tels écarts

4. Je le dis haut et fort : je lutterai sans relâche

BUT	CAUSE
Afin que tous les enfants du monde bénéficient de la même chance.	Car c'est injuste.

Exercice 6 : Complétez les phrases suivantes de façon à exprimer une opposition, à l'aide des mots (que vous n'emploieriez pas deux fois) : *bien que – toutefois – pourtant – malgré – en dépit de – loin de – quoique – tandis que – au lieu de – même avec – même sans*

1. Je m'exprimerai sans crainte **malgré** le climat environnant.
2. Le public ne fut pas convaincu **pourtant** la prestation était de qualité.
3. L'épidémie ne régressera pas **bien que** la campagne de vaccination ait été lancée à temps.
4. L'épidémie régressera **même sans** le soutien financier de l'État qui aurait pu faciliter les choses.
5. Le blé poussa dans les champs **quoique** l'hiver fut rude.
6. Le condamné ne fut pas gracié **même avec** les preuves apportées.
7. Le condamné fut gracié, **toutefois**, aujourd'hui encore, le doute demeure.
8. Ma colère, **au lieu de** s'atténuer, allait croissant.
9. Le climat, **tandis que** chacun œuvre pour réduire son empreinte carbone, ne cesse de se réchauffer.

Interpeller le lecteur

Exercice 7 : a- Quelle figure de style repérez-vous dans ce passage ? Quel est son intérêt ici ?

Il dépend de vous que la peine de mort soit abolie de fait à Guernesey ; il dépend de vous qu'un homme ne soit pas « pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive » le 27 janvier ; il dépend de vous que ce spectacle effroyable, qui laisserait une tache noire sur votre beau ciel, ne vous soit pas donné. (Victor Hugo) → **une reprise anaphorique**.

b- Sur le même modèle, imaginez une phrase qui encourage les citoyens à ne pas gaspiller d'eau durant la sécheresse. Il dépend de vous que les terres ne soient pas asséchées. Il dépend de vous que les générations à venir bénéficient de l'accès à l'eau. Il dépend de vous que la vie sur terre soit préservée.

Exercice 8 : Transformez les phrases affirmatives suivantes :

a- en questions rhétoriques (questions qui n'attendent pas de réponse).

b- en exclamations (débutant par *comme, que...*), de manière à accuser le lecteur

1. Vous avez peut-être peur de la vérité.
2. Tu ne parais pas très concerné par la pollution.
3. Vous êtes égoïstes et ne prenez en compte que vos intérêts.
4. Vous avez peur de vous engager pour vos idées.

	Questions rhétoriques	Exclamation débutant par <i>comme, que...</i> de manière à accuser le lecteur
1	Craignez-vous la vérité ?	Comme vous pouvez être lâches !
2	Ne vous sentez-vous pas concernés ?	Comme vous pouvez être indifférent... C'est affligeant !
3	Êtes-vous égoïste au point de ne prendre en considération que vos intérêts personnels ?	Qu'est-ce que vous êtes égoïstes !
4	Auriez-vous peur de vous engager pour vos idées ?	Que votre engagement et vos principes peuvent être insignifiants... !

Écriture polémique - La plume au service de ses idées : Pour ou contre la bombe atomique ?

Éditorial

Le monde est ce qu'il est, c'est-à-dire peu de chose. C'est ce que chacun sait depuis hier grâce au formidable concert que la radio, les journaux et les agences d'information viennent de déclencher au sujet de la bombe atomique. On nous apprend, en effet, au milieu d'une foule de commentaires enthousiastes que n'importe quelle ville d'importance moyenne peut être totalement rasée par une bombe de la grosseur d'un ballon de football. Des journaux américains, anglais et français se répandent en dissertations élégantes sur l'avenir, le passé, les inventeurs, le coût, la vocation pacifique et les effets guerriers, les conséquences politiques et même le caractère indépendant de la bombe atomique. Nous nous résumerons en une phrase : la civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de sauvagerie. Il va falloir choisir, dans un avenir plus ou moins proche, entre le suicide collectif ou l'utilisation intelligente des conquêtes scientifiques.

En attendant, il est permis de penser qu'il y a quelque indécence à célébrer ainsi une découverte, qui se met d'abord au service de la plus formidable rage de destruction dont l'homme ait fait preuve depuis des siècles. Que dans un monde livré à tous les déchirements de la violence, incapable d'aucun contrôle, indifférent à la justice et au simple bonheur des hommes, la science se consacre au meurtre organisé, personne sans doute, à moins d'idéalisme impénitent, ne songera à s'en étonner. [...]

Voici qu'une angoisse nouvelle nous est proposée, qui a toutes les chances d'être définitive. On offre sans doute à l'humanité sa dernière chance. [...]

Qu'on nous entende bien. Si les Japonais capitulent après la destruction d'Hiroshima et par l'effet de l'intimidation, nous nous en réjouissons. Mais nous nous refusons à tirer d'une aussi grave nouvelle autre chose que la décision de plaider plus énergiquement encore en faveur d'une véritable société internationale, où les grandes puissances n'auront pas de droits supérieurs aux petites et aux moyennes nations, où la guerre, fléau devenu définitif par le seul effet de l'intelligence humaine, ne dépendra plus des appétits ou des doctrines de tel ou tel État.

Devant les perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons encore mieux que la paix est le seul combat qui vaille d'être mené. Ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison.

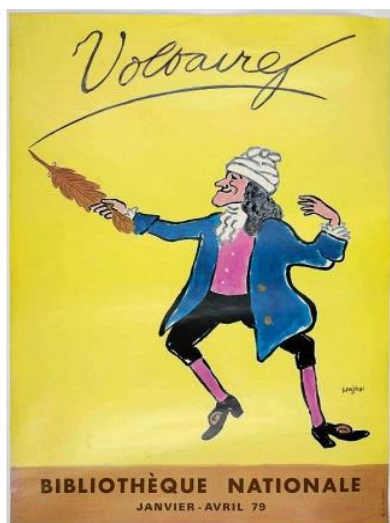
Albert Camus, extrait de l'éditorial du journal *Combat*, 8 août 1945.

I/ L'essentiel

- 1) Relevez la date d'écriture de l'article et précisez à quel événement historique Camus fait référence.
- 2) L'éditorial est un genre d'article particulier. Dans quel but est-il écrit ?
- 3) Que pense Camus de l'utilisation de la bombe atomique ? Citez la phrase du premier paragraphe qui résume son opinion (sa thèse) et reformulez-la.

II/ L'opinion de l'auteur

- 4) De quoi Camus parle-t-il quand il écrit : « formidable concert » (l.1), « commentaires enthousiastes » (l.3), « dissertations élégantes » (l.5) ? Partage-t-il cet enthousiasme ?
- 5) Que reproche-t-il à la science ? Relevez, pour répondre, le champ lexical de la violence.
- 6) Quelle concession Camus fait-il au début du quatrième paragraphe ? Dans quel but ?
- 7) Que dénonce Camus dans cet éditorial ? Quel combat veut-il mener ?



Raymond Savignac (1907 - 2002), caricature de Voltaire sur l'affiche annonçant une exposition Voltaire à la Bibliothèque nationale, 1979. (Musée de la publicité, Paris)

À vos plumes !

En prenant position contre la bombe atomique le 8 août 1945, Camus signe une « bombe » : un article osé et polémique.

- 1) Cherchez, dans l'actualité, deux événements ou problèmes de société qui vous ont touché(e), choqué(e), fait réagir.
- 2) Imaginez que vous êtes un journaliste dans un grand quotidien : proposez pour chaque événement un titre d'article polémique qui pourrait figurer dans votre journal

Je retiens

La **concession** est un procédé argumentatif on accepte dans un premier temps un argument (S'il est vrai que..., / Certes...), pour mieux le réfuter dans un deuxième temps (Cependant... / Toutefois...). Cela permet d'énoncer des idées contradictoires tout en nuancant son propos.

Séance 6 : Écriture polémique - La plume au service de ses idées : Pour ou contre la bombe atomique ?

Objectif : Comprendre les enjeux d'un article qui a été écrit pour dénoncer

Supports : Albert Camus, extrait de l'éditorial du journal *Combat*, 8 août 1945, Raymond Savignac (1907 - 2002), caricature de Voltaire sur l'affiche annonçant une exposition Voltaire à la Bibliothèque nationale, 1979)

• Questions de compréhension

I/ L'essentiel

1) Relevez la date d'écriture de l'article et précisez à quel événement historique Camus fait référence.

Cet article a été écrit en 1945, le 8 août exactement, soit deux jours après qu'une bombe atomique a explosé sur le sol d'Hiroshima : une bombe dévastatrice ayant causé d'innombrables morts et des dégâts sans précédent. Une deuxième bombe atomique est tombée une nouvelle fois le lendemain à Nagasaki, et c'est cet événement qui a définitivement mis fin à la Seconde Guerre mondiale.

2) L'éditorial est un genre d'article particulier. Dans quel but est-il écrit ?

L'éditorial est un genre d'article particulier qui vise à indigner le lecteur. L'auteur prend position, sa plume est subjective. Cet article-ci est écrit dans le but que le monde prenne conscience de la dangerosité que recouvre cette arme nouvelle.

3) Que pense Camus de l'utilisation de la bombe atomique ? Citez la phrase du premier paragraphe qui résume son opinion (sa thèse) et reformulez-la.

La phrase qui résume son opinion, la voici : « *La civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de sauvagerie.* » (I.7) Ce qui signifie que pour Camus, la bombe atomique n'est pas une belle invention pleine de promesses... Elle ne promet que la mort. C'est aussi le sens de la toute dernière phrase du paragraphe : « *Il va falloir choisir, dans un avenir plus ou moins proche, entre le suicide collectif ou l'utilisation intelligente des conquêtes scientifiques.* » (I.7-8).

II/ L'opinion de l'auteur

4) De quoi Camus parle-t-il quand il écrit : « formidable concert » (I.1), « commentaires enthousiastes » (I.3), « dissertations élégantes » (I.5) ? Partage-t-il cet enthousiasme ?

Il fait référence à tous les commentaires positifs qui ont découlé de cet événement que lui juge tragique et redoutable pour l'avenir. Il ne partage absolument pas cet enthousiasme.

5) Que reproche-t-il à la science ? Relevez, pour répondre, le champ lexical de la violence.

Il reproche à la science de se ranger du côté du « meurtre » : « *une découverte, qui se met d'abord au service de la plus formidable rage de destruction dont l'homme ait fait preuve depuis des siècles. [...] la science se consacre au meurtre organisé* » (I.9-12). Le champ lexical de la violence y est très présent : « *rage de destruction* » ; « *tous les déchirements de la violence* » et « *meurtre organisé* ».

6) Quelle concession Camus fait-il au début du quatrième paragraphe ? Dans quel but ?

Au début du quatrième paragraphe, Camus concède que la capitulation des Japonais soulagerait tout le monde et serait quelque part une bonne nouvelle : « *Si les Japonais capitulent après la destruction d'Hiroshima et par l'effet de l'intimidation, nous nous en réjurons.* ». Toutefois, il nuance aussitôt son propos (cf. deuxième partie du quatrième paragraphe).

7) Que dénonce Camus dans cet éditorial ? Quel combat veut-il mener ?

Dans cet éditorial, Camus dénonce les ravages que peut causer la science, quand elle se met au service du mal. Il regrette que les hommes soient désormais soumis à cette injonction : « *l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison.* » (I.23)

• À vos plumes !

En prenant position contre la bombe atomique le 8 août 1945, Camus signe une « bombe » : un article osé et polémique.

1) Cherchez, dans l'actualité, deux événements ou problèmes de société qui vous ont touché(e), choqué(e), fait réagir.

2) Imaginez que vous êtes un journaliste dans un grand quotidien : proposez pour chaque événement un titre d'article polémique qui pourrait figurer dans votre journal.

Bilan : Dans cet éditorial, Albert Camus, écrivain du XXe siècle, prend position au sujet d'un événement majeur qui vient de marquer l'Histoire : **une bombe atomique** tombée sur le sol d'Hiroshima, dont la **puissance dévastatrice** a paradoxalement pour but d'**imposer la paix**.

Séance 7 : Écrire un article de presse (évaluation sommative)

Objectif : Réinvestir tout ce qui a été abordé au cours de cette séquence et de la précédente

ÉCRIRE UNE TRIBUNE

Sujet

Une injustice vous choque ou une cause vous tient à cœur. Écrivez une tribune dans un journal pour défendre vos idées. Vous pouvez défendre une cause actuelle ou imaginer que vous êtes contemporains d'une lutte historique.

→ Travail à rendre pour le 18 novembre au format numérique via Pronote ou par clé USB – Arial 12 – une page minimum

Chercher les idées

Choisissez une cause parmi les exemples historiques de votre connaissance (ou ceux que peut vous fournir l'actualité) et imaginez que vous avez vécu à l'époque des faits évoqués. Documentez-vous pour connaître précisément le contexte et les différents acteurs de l'affaire. Demandez-vous quelles idées pourront convaincre les lecteurs que votre cause est juste. Attention : il ne s'agit pas de raconter une histoire, mais de chercher à obtenir un changement ou une prise de conscience chez le lecteur.

Exemples : L'apartheid¹ en Afrique du Sud, la ségrégation² raciale aux États-Unis, le droit de vote des femmes, la violence à l'école, le droit à l'avortement, etc.

Organiser les idées

Au brouillon, repérez les grandes idées que vous allez défendre et entamez un nouveau paragraphe pour chaque nouvel argument. Faites un plan pour éviter les répétitions et laissez de côté les arguments peu convaincants.

Toucher pour convaincre

Exposez des exemples précis de l'injustice subie, rendez la scène vivante afin de susciter une émotion chez le lecteur : indignation, tristesse, compassion, horreur...

Choisir une image

Agrémentez votre tribune d'une seule image, bien choisie, qui illustrera au mieux l'injustice que vous dénoncez. Attention : cette image doit attirer l'œil, certes, mais ne doit pas prendre toute la page...

Critères	Remarques	Points
Introduction / conclusion		/ 4
Qualité des arguments		/ 4
Qualité des exemples pour illustrer les arguments		/ 4
Qualité de l'expression : orthographe / grammaire / syntaxe / vocabulaire / conjugaison		/5
Organisation des paragraphes		/3

¹ **Apartheid** : système d'oppression et de domination d'un groupe racial sur un autre, institutionnalisé à travers des lois, des politiques et des pratiques discriminatoires.

² **Ségrégation** : Action de mettre à part quelqu'un, un groupe